Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 035-213501067-20260831-D_2026_10_04-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE

Date de la convocation	25 août 2026		
Séance du	31 août 2026		
Nombre de Conseillers Municipaux :	En exercice 19	Présents 16	Votants 16

L'an deux mil vingt-six, le trente et un août à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.

Présents (16): MM BERTIN Isabelle, RABANNE Myriam, ÉON Christophe, THEPAUT Isabelle, DELÉPINE Didier, MERCIER Hervé, JACOB Erwan, CONSTANTIN Gilles, LEGREGEOIS Célia, BOULIGAND Laëtitia, *(DEBROISE Elise arrivée 20h30)*, ROULLEAUX Adrien, BRUNEL Jennifer, OBIN Gwendoline, RIVERON Elvhan, ANDRÉ Alice, , MARNEUR Mathias,
Absents excusés (2): MM MESLIN Kevin, LE GALLOU Claire
Pouvoir (0):

Madame RABANNE Myriam a été désignée secrétaire de séance.

Objet de la délibération
N°2026-10-04 Remboursement frais Mme BERTIN

Madame le Maire a avancé des frais pour la collectivité, à savoir achats alimentaires pour réunion de rentrée des enseignants des deux écoles pour 25,17 euros et un abonnement à CANVA Business logiciel de création de supports de communication pour 170 euros.

Les justificatifs sont présentés à l'assemblée, Mme BERTTIN ne prend pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 16 voix pour, 0 abstention, 0 contre :

- ACCEPTE le remboursement pour 195.17 euros pour Mme BERTIN
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Adopté . Pour extrait conforme à l'original. Le Maire.